

Réunion ASL du 02 Mai 2022 - Compte-Rendu

- **Ménage/bacs de déchets** : le courrier de résiliation du contrat de trois ans auprès de la société « Un air de Printemps » a été envoyé le 15 mars avec un rappel le 14 Avril. Ce contrat se termine le 14 Septembre 2022. Un appel d'offre auprès de 3 ou 4 prestataires va être lancé pour la sortie/entrée/entretien des bacs poubelles sous l'ASL, par la régie PEDRINI.
- **Luminaire** :
 - o Applique murale des garages extérieurs du bâtiment A : l'ASL Informera le syndic du bâtiment A de la nécessité de changer cette applique.
 - o Luminaire près du Lieu de Vie : déplacement en cours sur emplacement validé.
 - o Luminaire à ajouter sur un point noir 20/22/22bis. Vers Septembre/Octobre, il sera vu avec la personne gênée et les membres de l'ASL sur la nécessité de rajouter un luminaire et sur l'endroit à choisir pour une efficacité optimale.
- **Espaces verts** : Pour rappel, la gestion de tous les espaces verts est à la charge de l'ASL.
 - o Contrat Prestige Nature : Les spécifications particulières pour l'entretien et la taille des plantations autour du bâtiment A envoyées par le président du CS du bâtiment A ont été lues.
 - o Le contrat avec Prestige Nature a démarré le 01 Avril.
 - o Jardin potager participatif : L'équipe en charge du projet, mettra en plantation et en entretien dès réception des bacs. Ce jardin se situera derrière le lieu de vie, à proximité du Bellavista.
 - o Plan bois : Gisèle REYNAUD prépare, avec un groupe intéressé, un projet, en relation avec La Métropole, selon un agenda défini.
 - o Commission Espaces verts prévue le 14/05 (hors bois).
 - o Plan des plantations de la résidence (arbustes et arbres remarquables) : une nouvelle version est en cours d'élaboration et devrait être montrée au cours de la prochaine réunion.
 - o Propositions plantations nouvelles espèces « colorées » : Pour les plantations arbres et arbustes à venir, ces derniers devront être choisis parmi des espèces à fleurs, locales, voire fruitières.
- **Piscine** : Des remerciements chaleureux pour les résidents volontaires qui ont mis en œuvre toutes les opérations permettant l'ouverture de la piscine et de son environnement. Cela a permis d'économiser un montant important auprès de prestataires.
 - o Contrat prestige Nature : a démarré le 1 Avril 2022
 - o CR réunion de la commission piscine : disponible sur le site Internet de La Pomme.
 - o Pour l'ouverture de la saison 2022, il est proposé un apéritif partagé le vendredi 13 mai 2022 à 18h. Affichage en cours.
- **Employé** :
 - o Contrat CDI 20 h / horaires : le CDI avec Monsieur Mathieu BERNARD a débuté le 01 Mai 2022.
- **Compost** : fonctionnement correct. Le site de La Pomme a été choisi pour un contrôle de la qualité du compost et son éventuelle labellisation. Une application sera proposée pour suivre les récoltes.
- **Lieu de Vie** : Après une période d'essai (début février à fin avril) les permanences sont supprimées. Un point sera fait en Septembre. Il est considéré qu'il serait nécessaire de créer des événements pour une meilleure appréciation de ce lieu de vie par les résidents.
- **Site internet** : Rappel de l'adresse : <https://asl-lapomme.fr>
- **Questions diverses** :
 - o L'ASL s'interroge sur la borne de recharge de véhicule posée devant l'allée 12 du bâtiment A, ceci sur un espace sous gérance de l'ASL. Le syndic du bâtiment A sera interrogé sur cette installation. A la suite de la réponse du syndic sous un délai défini, l'ASL se réserve sur la suite qui sera donnée sur cette implantation.
 - o Numérotation des places de parking : cette question diverse n'a pas pu être discutée en séance. Il sera fait un état des marquages des places.